

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 30 novembre 2016

Le 30 novembre 2016, le Conseil municipal s'est réuni.

Présents : Mmes/MM. Nadia BEAUSSART, Cyrille BOIRON, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE (Maire), Thierry LAMARLERE, Sébastien LAMOUREUX, Alain MONLAU, Jérôme NARBARTE et David TOULOU.

Absents / excusés : Mmes/MM. Cécile CANDESSOUSSENS, Sylvie ENCARNAÇÃO, Lydia FERKI, Céline HELVERT et Laurence SARRAT

Secrétaire de séance : M. Thierry LAMARLERE

* * *

➤ Validation du compte rendu de séance du conseil municipal du 15 septembre 2016 :

Validé à l'unanimité

➤ Délibération : Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et rapport d'activités exercice 2015

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ Délibération : Proposition de retrait du service technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale

Etant donné que la commune ne fera pas appel aux architectes du STI, il convient de résilier notre adhésion qui n'est pas obligatoire.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ Délibération : Adhésion aux contrats d'assurance-groupe proposés par le CDG à compter du 1^{er} janvier 2017

Suite à une forte demande pour l'aide au permis de conduire et à la participation des activités sportives et culturelles, il est nécessaire d'allouer des crédits au budget du C.C.A.S. pour 400€.

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ Délibération : Décision modificative n° 4 au budget 2016

Délibération adoptée à l'unanimité

➤ Validation des compte-rendus des commission « Bâtiments communaux »

- Logement n°1 attribué à Mlle Joana MARQUES et M. Cyril CHAGNON
- Garde-corps médiathèque en inox (au prix de l'alu) pour l'escalier réalisé par ACM : J Paul CAMPORA 660 € H.T.

- Photovoltaïques maison Geyres, après étude :
 - Désamiantage retenu : TECTAMIANTE pour 3 796,29 € H.T.
 - Photovoltaïque retenu : VOLTARIUM pour 24 985 € H.T. compris échafaudage et couverture ardoise sur les parties non couvertes par les panneaux (ardoises naturelles)
 - Coût total : 28 781,29 € H.T.
 - Coût à la charge de la commune 17 488,79 €
 - Bénéfice brut sur 20 ans : 34 394 €

M. le Maire met au vote l'approbation des panneaux photovoltaïques et la dépose des tôles grandes ondes en amiante.

Adoptée : 9 voix pour et 1 contre

➤ Questions diverses :

- Monsieur le Maire félicite les membres du Téléthon et les participants.
- Travaux d'adduction d'eau potable (AEP) terminés pour cette année « maillage cimetière » chemin du Carrerot et route de Mazerolles pour un montant de : 105 000 € H.T d'investissements supportés par le Syndicat des Trois Cantons et le Conseil Départemental.
- Le logement au-dessus de la salle des associations se libère à partir du 18 décembre 2016, il est attribué à Mlle BOY Laura et M. CARON Corentin, seule demande reçue à ce jour.
- L'entreprise HOURCADE a posé les stores occultant qui manquaient au dortoir à l'école.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h55 *
